



## Mentions légales

### Règlements en cours de saison, conditions et modalités d'admission au CPA Vaudreuil

1. Tout membre patineur peut se voir expulser pour des raisons de défaut de paiements.
2. Aucune demande de remboursement ne sera admise 30 jours après le début de l'activité.
3. Un cours pourra être annulé ou modifié selon le nombre minimal de participants requis pour l'activité.
4. Le CPARV se réserve le droit de modifier l'horaire pour tenir compte des tournois d'autres organismes.
5. Je membre patineur adulte ou ses parents si mineur, dégage(nt) de toute responsabilité les membres du CA du CPARV, les entraîneurs, leurs assistants, les bénévoles ou tout autre personne participant aux activités pour tous dommages ou blessures qui pourraient survenir avant, pendant ou après la période; incluant le transport (s'il y a lieu).
6. Je, membre patineur adulte ou ses parents si mineur, m'engage à respecter les politiques et règlements du CPARV. Ces règlements sont disponibles sur le site Web du CPARV.
7. En cas d'urgence, j'autorise le CPARV à donner à mon enfant les premiers soins et de prendre les dispositions nécessaires. Dans une telle situation, les frais engagés, s'il y a lieu, seront à la charge des parents.
8. Je consens à ce que le CPARV prennent des photos durant ses activités et les publie sur son site web et médias sociaux, libre de toutes redevances.
9. Des frais de 35\$ sont exigés pour tout paiement refusé par l'institution financière.
10. Le frais d'administration et le frais d'auto-financement sont exigibles une fois par année ( 01 sept au 31 aout) par patineur et sont **non-remboursables**.
11. Les paiements par chèque doivent être libellés au "CPARV" et reçus dans les 5 jours ouvrables suivants l'inscription, soit par courrier ou directement au bureau du club
  - Bureau du club : aréna de Vaudreuil (9 rue Jeanotte, Vaudreuil-Dorion), côté glace Vaudreuil, local 202, les jeudis, entre 17h et 20h et les samedis entre 11h30 et 15h30.
  - Courrier : 3093, boulevard de la Gare, C.P. B-230, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9R2
12. Le CPARV appliquera des frais de 10% du coût du cours pour tout remboursement.

**CPARV Saison 2020-2021 - Politique de remboursement en vigueur au CPARV en raison de la situation de la COVID-19**

Abandon ou événement lié à la COVID-19 entre le 8 septembre et le 8 octobre 2020

Durant cette période, les frais d'administration ne seront pas remboursables, conformément aux règlements, conditions et modalités d'admission déjà en vigueur au CPAR Vaudreuil.

Abandon ou événement lié à la COVID-19 entre le 8 octobre et le 15 mars 2021

Durant cette période, si l'un des événements décrits ci-dessous se produit, veuillez noter que les frais d'administration ne seront pas remboursables, conformément aux règlements, conditions et modalités déjà en vigueur au CPARV :

- **Abandon du patineur pour cause de maladie ou de blessure (incluant la COVID-19)**  
Aucune demande de remboursement ne sera admise.
- **Événement lié à la COVID-19 obligeant l'arrêt complet, temporaire ou suspension partielle des activités du CPARV (ordonné par le CPARV, Patinage Québec, Patinage Canada, la ville de Vaudreuil-Dorion ou de la Direction de la santé publique)**  
Remboursement au prorata des cours donnés par le CPARV, à l'exception des frais d'administration

Abandon ou événement lié à la COVID-19 entre le 15 mars et le 31 mars 2021

Durant cette période, si l'un des événements décrits ci-dessous se produit, veuillez noter que les frais d'administration ne seront pas remboursables, conformément aux règlements, conditions et modalités déjà en vigueur au CPARV :

- **Abandon du patineur pour cause de maladie ou de blessure (incluant la COVID-19)**  
Aucune demande de remboursement ne sera admise.
- **Événement lié à la COVID-19 obligeant l'arrêt complet, temporaire ou suspension partielle des activités du CPARV (ordonné par le CPARV, Patinage Québec, Patinage Canada, la ville de Vaudreuil-Dorion ou de la Direction de la santé publique)**  
Aucun remboursement puisque 90 % des cours auront été donnés.